

Image not found or type unknown



Passage de 2/7 aux 3x8 début 2020

Par **Ninie1963**, le **20/06/2019** à **09:50**

Bonjour. Je travaille depuis mon embauche en 1992 en 2/7 .Et les nouveaux directeurs veulent changé nos horaires (à tout le personnel)pour passer en 3x8 en janvier 2020.

En à t'il le droit et si oui ,si je refuse

Je risque peut-être le licenciement. J'ai 56 ans et j'ai entendu dire qu'il y avait des cas ,ou ont ne pouvait pas nous forcé ces changements

Merci par avance de votre réponse

Sincères salutations

MME BOULEN